CRB PROMOTIONS IMMOBILIERES

RESIDENCE AZKENA

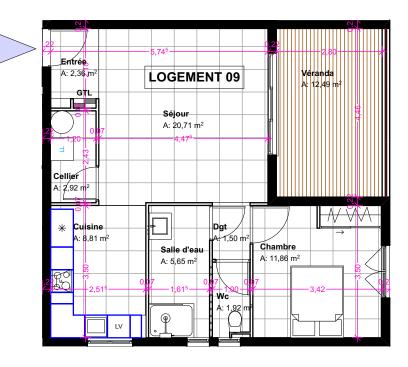
EURL ADCA

REPERAGE

ATTIQUE RDC

LOGEMENT 09 - T2b

Ech: 1/100^{ème}



N





R+2 R+1 RDC

Les documents produits ou transmis à l'issu des différentes phases demeurent la pleine propriété de Céline DESRAME, Architecte. Ils ne permettent en aucun cas l'établissement de quelconques demandes administratives. Ces documents ne doivent en aucun cas être transmis à des tiers, notamment pour l'établissement de devis sans l'accord de l'architecte. L'architecte est assurée contre les conséquences pécuniaires de ses responsabilités professionnelles. De plus ces pièces graphiques ne peuvent être utilisées en l'état comme plans d'exécution.